

DÉFI DES SOLOS DE PÂQUES

**LE DÉFI DES SOLOS DE PÂQUES EN HAUTE-LOIRE !
PREND UNE PHOTO DE TA PLUS BELLE CRÉATION**

Tente de remporter un chouette cadeau en nous envoyant une photo de ta plus belle création de Pâques aux adresses e-mail ci-dessous avant le :

dimanche 18 avril 2021 !
contact@udaf43.org
animationparentalite@udaf43.org

Oeufs peints, masques, paniers... place à l'imagination !



DÉFI DES SOLOS DE PÂQUES

Parents
Solos 43

En partenariat avec



RÈGLEMENT

- Le défi des solos de Pâques est organisé conjointement par l'**Udaf 43** et **Côté Parents**, à destination des familles monoparentales de toute la Haute-Loire (tout parent séparé, célibataire, veuf, famille recomposée...)
- **Le défi est départemental** et sera relayé par les partenaires qui œuvrent dans le cadre de la parentalité et de l'enfance.
- Le défi se déroulera via la page Facebook « **Parents Solos 43** » et également par mail pour ceux qui ne possèdent pas de compte Facebook.

Calendrier du défi :

- Date limite d'envoi des photos : **dimanche 18 avril 2021**, aux adresses mails suivantes :
 - contact@udaf43.org
 - animationparentalite@udaf43.org
- L'envoi doit contenir la photo de la création de Pâques, le nom, le prénom, l'âge de l'enfant et l'adresse de la famille ainsi qu'un numéro de téléphone.
- Seul le prénom et l'âge seront publiés avec la photo.
- **Mise en ligne des photos le lundi 19 avril 2021.**
- A partir du **lundi 19 avril**, à vous de jouer sur Facebook et de mobiliser votre entourage afin de partager au maximum le concours pour avoir le plus de « **j'aime** » sur votre photo et ainsi de pouvoir gagner !
- **Clôture des votes le dimanche 25 avril 2021.**
- **Un lot sera attribué** à la photo qui aura reçu le plus de mention « j'aime » et un lot sera attribué au coup de cœur du jury, constitué des membres du **Conseil d'Administration de l'Udaf 43.**
- Le **résultat** sera publié sur la page Facebook « Parents Solo 43 » **le jeudi 29 avril 2021.**

